

LEVÉE DU MORATOIRE

L'affichage de postes commence aujourd'hui



Tel que récemment annoncé dans *La VIÉtrine express*, l'affichage de postes faisant suite à la levée du moratoire débute maintenant et se terminera au début octobre. Voici les premiers ex-établissements concernés :

AFFICHAGE DU 22 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE

CRE • CSSS du Haut-Saint-François

Rappelons qu'il ne s'agit pas de nouveaux postes, mais de postes libérés et non comblés devenus vacants durant le moratoire d'un an. La majorité provient du secteur administratif. Pour l'**horaire complet d'affichage**, visitez l'intranet | Espace employés | Affichages de postes et nominations.

Onzes postes cadres actuellement affichés

Deux de ces onze postes sont affichés à l'interne jusqu'au 24 août. Ils sont ouverts à tout employé du CIUSSS de l'Estrie — CHUS, cadre ou non, qui répond aux exigences :

Chef de service biochimie & RSOSi par intérim - Direction des services multidisciplinaires

Chef de secteur hygiène et salubrité par intérim - Direction des services techniques

Les neuf autres postes, la plupart ouverts à tous, sont affichés sur santemontreal.qc.ca. Selon le poste, l'affichage se termine le 24 ou le 31 août.

Informations sur l'**intranet** | Espace employés | Affichage de postes et nominations.

3,6 M\$ pour le soutien à domicile de longue durée



Le MSSS a **annoncé** que 3 622 110 \$ seront investis pour améliorer le soutien à domicile de longue durée sur le territoire du CIUSSS de l'Estrie — CHUS. Un montant de 82 610 \$ non récurrent est aussi prévu afin de mobiliser une ressource pour la coordination des actions relatives au projet prioritaire de soins à domicile.

NOMINATIONS

KELLY BRENNAN

Conseillère cadre clinicienne – santé mentale et dépendance, DSI

SANDRINE CHARRON

Chef des services professionnels – volet réadaptation (HSF, Granit, Asbestos, VSF, Sherbrooke), DPSAPA

RENÉE LÉTOURNEAU

Conseillère cadre clinicienne – pratique ambulatoire, 1^{re} ligne, GMF, maladies chroniques (plusieurs installations), DSI

Élections des exécutifs du CII et du CM

Les avis de postes à combler et les procédures de mises en candidature sont disponibles dans les pages du **CII** et du **CM** de l'intranet (CIUSSS de l'Estrie — CHUS | conseils et comités). Vous avez jusqu'au 9 septembre pour déposer votre candidature. Les élections se tiendront le 28 septembre.

Attention, vous devrez vérifier que vous faites bien partie de la liste des membres concernés pour postuler ou voter!

Quelques précautions pour éviter les vols



Des vols dans certaines installations ont récemment eu lieu. Voici des précautions à prendre pour éviter de tels désagréments :

- Verrouillez toujours la porte de votre bureau lorsque vous quittez, même pour une courte absence.
- Ne laissez jamais d'objets de valeur, clés de voiture ou téléphone cellulaire à la vue. Rangez-les sous clé.
- Les usagers doivent veiller sur leurs biens personnels. Merci de les sensibiliser.
- Si vous rencontrez une personne qui ne vous est pas familière ou qui vous paraît suspecte, n'hésitez pas à l'interpeller (*Puis-je vous aider? Vous cherchez quelqu'un?*). Cela fait aussi partie des mesures préventives.

Si vous désirez communiquer avec la direction

Laissez un message vocal **819 780-2220**, poste **42037**.
Vous pouvez aussi envoyer un courriel :

De l'interne : 05 CIUSSSE-CHUS Transformation
(dans le carnet SSSS ou l'annuaire CIUSSSE-CHUS)
De l'externe : transfo.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca

Un seul bottin téléphonique



Tel qu'annoncé en juin, les bottins téléphoniques des anciens établissements ont été retiré au cours de l'été (ou le seront d'ici septembre) afin de centraliser la recherche de coordonnées à un seul endroit : le bottin téléphonique unifié du CIUSSS de l'Estrie — CHUS. À ce jour, on y trouve plus de 6000 fiches de coordonnées : personnel, médecins, chercheurs, étudiants, salles, unités de soins, etc.

VOS COORDONNÉES, VOTRE RESPONSABILITÉ!

Si vous avez un poste téléphonique ou une boîte vocale virtuelle, assurez-vous que votre fiche existe dans le bottin et demeure à jour afin qu'on puisse vous joindre facilement. Assurez-vous également de n'avoir qu'une seule fiche à votre nom pour éviter la confusion.

Pour créer ou modifier votre fiche, consultez la **procédure** à cet effet dans l'intranet (Boîte à outils | Bottin téléphonique).

HARCÈLEMENT | VIOLENCE :
tolérance zéro

**POUR UN MILIEU DE TRAVAIL
SAIN ET VALORISANT!**

CLIQUEZ ICI POUR LES DÉTAILS

La *VI*Etrine express est publiée par la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

Vous avez des sujets à proposer?

Écrivez-nous à journal.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca

Informations complémentaires à santeestrie.qc.ca

Icônes créés par www.flaticon.com

Prochain numéro : **29 août 2016**

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie - Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke

Québec